

PIECES A FOURNIR POUR UNE DEMANDE D'ADMISSION
EN ETABLISSEMENT D'ACCUEIL DU JEUNE ENFANT

ACCUEIL OCCASIONNEL OU RÉGULIER

(1 à 4 ½ journées ou jusqu'à 2 jours d'accueil par semaine)

La demande d'admission en crèche se fait à partir du 4^{ème} mois de grossesse.

Le dossier de demande d'admission peut être déposé **sur rendez-vous au Guichet Petite Enfance**, soit retourné **par mail (uniquement au format PDF)**.

Pour tout envoi du dossier par mail, assurez-vous d'avoir bien reçu un accusé de réception.

Pièces à fournir :

- La copie du livret de famille comprenant la composition familiale. Si absence du livret de famille, copie de la pièce d'identité du ou des responsables légaux de l'enfant.
- La copie intégrale de l'acte de naissance de l'enfant à inscrire, **de moins de 3 mois** pour un enfant déjà né (**original**). A transmettre au Guichet Petite Enfance **dans le mois qui suit la naissance** si l'enfant n'est pas né au moment de la demande d'admission.
- Attestation de paiement de la CAF pour les bénéficiaires de l'AEEH ou de l'AAH si un parent porteur de handicap.
- Un justificatif de domicile de moins de trois mois (quittance de loyer, attestation titulaire d'un contrat EDF)

Pour les personnes hébergées :

En plus des documents mentionnés ci-dessus :

- Une attestation sur l'honneur de l'hébergeant à remplir (document joint),
- Un justificatif de domicile sur Villepinte de l'hébergeant de moins de 3 mois (quittance de loyer, attestation titulaire d'un contrat EDF)



Tout dossier incomplet ne sera pas enregistré

DEMANDE D'ADMISSION EN ETABLISSEMENT D'ACCUEIL DU JEUNE ENFANT

Direction de la Petite Enfance

Guichet Petite Enfance

Rue Norbert Segard

93420 VILLEPINTÉ

Tel : 01.41.52.53.08 ou 02

Mail : petiteenfance@ville-villepinte.fr

ACCUEIL OCCASIONNEL OU RÉGULIER

(1 à 4 ½ journées ou jusqu'à 2 jours d'accueil par semaine)

ENFANT

NOM :

Prénom :

Sexe : F

M

Date de naissance (ou présumée)* :

***dans le mois qui suit la naissance de l'enfant transmettre une copie intégrale de la déclaration de naissance, à défaut le dossier sera réputé incomplet.**

Pour les besoins de l'accueil de l'enfant, la collecte des données relatives à sa santé est nécessaire.

J'accepte que les données relatives à la santé de l'enfant dont je suis le responsable légal fassent l'objet d'une collecte et d'un traitement par les services de la Petite Enfance de la Commune de Villepinte.

Enfant porteur de handicap

Enfant atteint de maladie chronique

FAMILLE	RESPONSABLE 1	RESPONSABLE 2
Nom Prénom		
Situation familiale	<input type="checkbox"/> Mariés <input type="checkbox"/> Pacsés <input type="checkbox"/> Séparés <input type="checkbox"/> Divorcés <input type="checkbox"/> Vie maritale <input type="checkbox"/> Vie monoparentale	
Date de naissance		
Adresse		
Téléphone /Mail	Domicile : Portable : Travail : Mail :	Domicile : Portable : Travail : Mail :
Situation professionnelle		
Lieu de travail (Ville)		
Horaires de travail		
Véhicule personnel	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non

TSVP→

Date d'entrée souhaitée :

Votre besoin d'accueil* :

Jours	<input type="checkbox"/> Lundi	<input type="checkbox"/> Mardi	<input type="checkbox"/> Mercredi	<input type="checkbox"/> Jeudi	<input type="checkbox"/> Vendredi
Horaires arrivée					
Horaires départ					

*Il n'est possible que d'indiquer une préférence, sous réserve de disponibilités.

Structures d'accueil par ordre de préférence * :

Ou : Indifférent

Structure	Horaires d'accueil de la structure	ordre
Crèche Lise London	En ½ journée : 9h-12h // 13h30-17 h En Journée : 9h / 17h	
Crèche Pasteur (fermée le mercredi) (Enfant ayant acquis la marche à l'admission)	En ½ journée : 8h30-12h / 13h30-17h30 En journée : 8h30-17h30	
Crèche Marie Laurencin (fermée le mercredi) (Enfant ayant acquis la marche à l'admission)	En ½ journée : 8h30-12h // 13h30-17h30 En journée : 8h30-17h30	
Crèche Vert Galant (Enfant ayant acquis la marche à l'admission)	En ½ journée : 7h-11h // 14h-19h En journée : 7h-19h	

* je ne peux refuser l'établissement proposé dès lors que je l'ai choisi.

Je suis allocataire CAF : NON OUI : n° allocataire :

Je suis bénéficiaire de L'AAEH pour un enfant de la famille
 L'AAH pour l'un des deux parents

J'autorise la consultation des données CAF sur CDAP* : NON OUI

*Consultation du Dossier Allocataire par les Partenaires : cette interface permet au gestionnaire d'EAJE, par voie de convention, de consulter les éléments liés à votre quotient familial permettant le calcul de la tarification qui vous sera appliqué. Les seules données communiquées par la Caisse d'allocations familiales à la Commune sont les suivantes : ressources n-2, QF, nombre d'enfants à charge, enfant bénéficiaire de l'AAEH.

Éléments que vous souhaitez préciser :

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des informations renseignées et m'engage à fournir les pièces justificatives demandées et à signaler tout changement de situation au guichet Petite Enfance.

Fait à Villepinte, le

Signature des parents :

En tant que responsable de traitement, la Commune de Villepinte met en œuvre un traitement de données vous concernant ayant pour finalité la gestion des pré-inscriptions en crèche. Pour en savoir plus sur la gestion de vos données personnelles et pour exercer vos droits, vous pouvez vous reporter au règlement de fonctionnement encadrant l'organisation des établissements d'accueil du jeune enfant :

<https://villepinte.portail-familles.com/villepinte/page/9>

Vous pouvez également contacter le Délégué à la protection des données de la Ville de Villepinte pour de plus amples informations à l'adresse de courrier électronique suivante : dpo@villepinte.fr et/ou à l'adresse postale suivante : Ville de Villepinte, à l'attention du Délégué à la Protection des Données, Place de l'hôtel de Ville, 93420 Villepinte.